

RAPPORT
PLURIANNUEL

2010
2014

ALLIANCE EMPLOI ENVIRONNEMENT

Nouvelle dynamique sectorielle

CONSTRUCTION DURABLE
EAU
RESSOURCES & DÉCHETS
ALIMENTATION DURABLE

**ALLIANCE
EMPLOI
ENVIRONNEMENT**

Table de matières

I. Avant-propos	05
II. Enjeux	
Faire de l'amélioration de l'environnement une source d'opportunités économiques et de création d'emplois	07
Une nouvelle dynamique sectorielle	08
III. Secteurs clés	
Construction Durable, Eau, Ressources Déchets, Alimentation Durable	11
IV. Chiffres clés	13
> Construction Durable	14
> Eau	16
> Ressources & Déchets	18
> Alimentation Durable	19
V. Messages clés...	
> ... des pouvoirs publics	21
> ... des partenaires sociaux	22
VI. Objectifs sociétaux et stratégiques	
> Les objectifs sociétaux	27
> Les objectifs généraux et stratégique par axe	28
VII. Perspectives pour l'avenir	33
VIII. Processus de co-construction des actions	
> Le temps de l'élaboration pour une mise en œuvre efficace et itérative	39
> Les ateliers publics-privés	41
> Les pilotes des actions	42
> Le comité de suivi composé des partenaires sociaux et des représentants des ministres porteurs	43
> La coordination	45
IX. Acteurs	
250 acteurs publics et privés impliqués dans l'alliance	49
X. Suivi de la mise en œuvre	53



Avant-propos

Une initiative du gouvernement pour les entrepreneurs verts et pour l'emploi

Avec l'Alliance Emploi Environnement, la volonté du Gouvernement bruxellois est de faire de l'amélioration de l'environnement une source d'opportunités économiques et de création d'emplois pour toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois. L'objectif est de stimuler une économie respectueuse de l'environnement, sobre en carbone et qui consomme peu de ressources naturelles non-renouvelables.

L'Alliance Emploi-Environnement est une nouvelle politique sectorielle qui se base sur une dynamique de gouvernance mobilisant les acteurs publics, privés et associatifs, autour d'actions concertées. Toutes les parties prenantes s'engagent à travailler ensemble en vue de développer des filières économiques liées à l'environnement et créer des emplois de qualité.

C'est avec une ambition réelle pour Bruxelles que le Gouvernement a soutenu le développement de l'Alliance Emploi-Environnement dans 4 secteurs-clés. Près de 200 actions menées par 250 organismes se sont concrétisées pour les secteurs de la construction durable dès 2010, pour l'eau dès 2012, pour les ressources et déchets et pour l'alimentation durable en 2013.

Durant une première phase d'élaboration du plan d'actions, des groupes de travail public-privé ont évalué les chantiers prioritaires (renforcement des filières locales, formation, innovation...) au regard des freins identifiés puis ont développé des propositions d'actions susceptibles de lever ces freins et de soutenir la transition.

Le projet est réellement innovant car il ne s'agit pas seulement de consultation et de participation classique, mais d'associer étroitement toutes les parties prenantes pour aboutir à un véritable engagement collectif et individuel à travailler ensemble en vue de la réalisation d'objectifs partagés.

Au vu des premiers résultats engrangés pour les différents axes, en termes d'innovation, de collaboration mais aussi d'emploi et d'économie, il est essentiel de poursuivre la dynamique pour les 5 ans à venir afin qu'environnement et économique continue à former un couple win-win pour la Région.



Enjeux

Faire de l'amélioration de l'environnement une source d'opportunités économiques et de création d'emplois

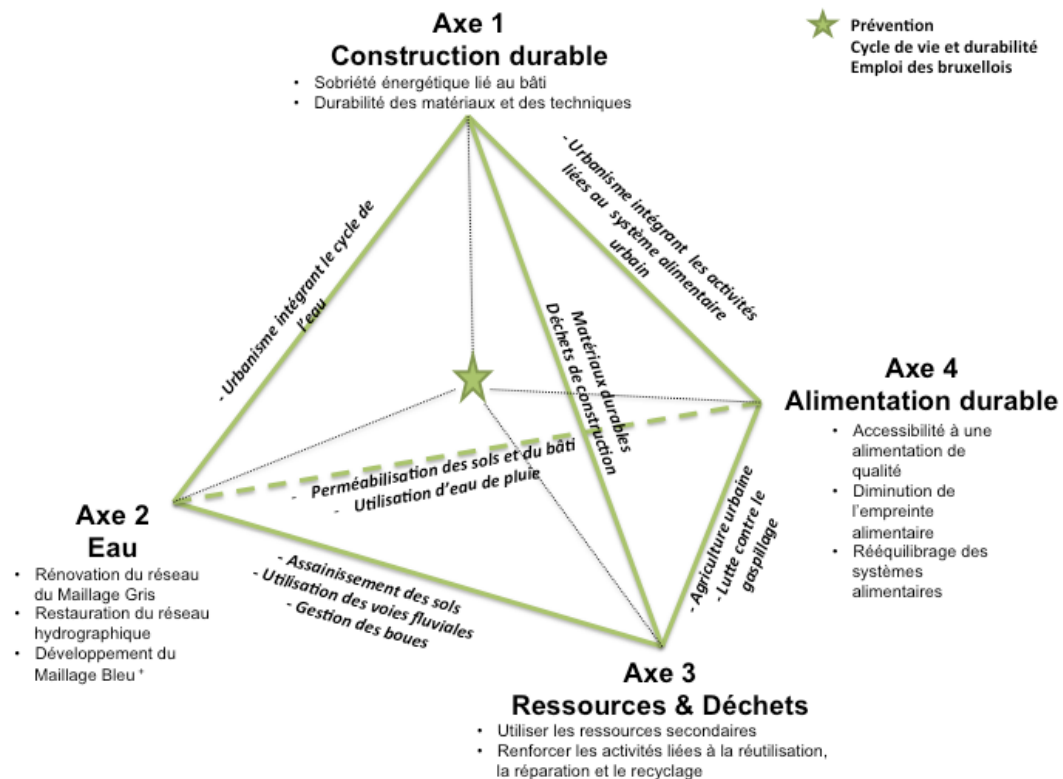
Le concept d'Alliance Emploi-Environnement part du constat que les enjeux environnementaux représentent un gisement essentiel d'emploi et de stimulation économique pour les entreprises bruxelloises qui sauront s'adapter rapidement. L'objectif de l'Alliance Emploi-Environnement est donc de stimuler certains secteurs porteurs en termes d'activité économique et d'emploi et de soutenir leur développement pour une transition vers plus de durabilité, de compétitivité ainsi que de développer l'emploi pour les Bruxelloises et Bruxellois, y compris pour les moins qualifié(e)s.





Une nouvelle dynamique sectorielle

La nouvelle dynamique sectorielle mise en place en Région de Bruxelles-Capitale depuis 2010 est focalisée sur 4 secteurs qui ont des liens forts entre eux. Les transversalités entre secteurs sont illustrées dans le graphe ci-contre. On peut par exemple citer les toitures vertes, une nouvelle manière de construire les toits plats, ou la production urbaine sur toiture qui ont tous deux un impact bénéfique sur le cycle de l'eau. La gestion durable des déchets de construction et de déconstruction ou des biodéchets à transformer en compost qui permet quant à elles le bouclage du cycle des matières au sein de la Région.





Secteurs clés

Construction Durable Eau Ressources & Déchets Alimentation Durable

Entre 2010 et 2014, l'Alliance Emploi-Environnement a touché différents axes sectoriels:

L'axe 1 concerne la construction durable: son objectif principal est de stimuler et d'accompagner les acteurs bruxellois du secteur de la construction pour qu'ils développent une offre compétitive en matière de construction et de rénovation durable.

L'axe 2 porte sur l'eau: des investissements importants sont réalisés en Région de Bruxelles-Capitale pour le « maillage gris » (assainissement – distribution). La gestion du réseau hydrographique de surface, le « maillage bleu » traditionnel présente de nombreuses opportunités pour améliorer la présence de l'eau dans la ville et en favoriser les services écosystémiques. Enfin, une nouvelle manière de concevoir la gestion de l'eau de pluie est indispensable en milieu urbain pour améliorer la lutte contre les inondations, à travers le développement du « + » du « maillage bleu+ ». Dès lors, il existe un réel potentiel de développement pour les entreprises bruxelloises qui se positionneront dans ce secteur.

L'axe 3 se penche sur les ressources et les déchets: la Région évolue vers une économie circulaire où les déchets ne sont plus éliminés mais réintégrés comme matières dans les cycles de production. A cette fin, l'axe ressources déchets réunit aussi bien les acteurs industriels que les consommateurs et les gestionnaires de déchets. Les actions visent la fermeture du cycle des matières pour les déchets de construction et de déconstruction, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les biodéchets et d'autres flux de déchets. Elles encouragent l'éco-conception, le réemploi, la réparation, le recyclage. Une attention est également apportée à la formation.

L'axe 4 porte sur l'alimentation durable: l'objectif est de (re)localiser des filières complètes, de créer de l'activité économique et donc de l'emploi pour les Bruxelloises et Bruxellois. D'un point de vue environnemental et social, l'objectif est de réduire pollutions et gaspillage, et mettre à disposition de tous des aliments de qualité pour assurer bien-être et santé.

IV.

Chiffres clés

Construction Durable Eau Ressources & Déchets Alimentation Durable

Les prévisions en terme de création d'emplois lors du déploiement de l'ensemble des actions et politiques en cours (à l'horizon 2020) sont de 10.100 emplois :

- > 4.300 emplois en construction durable
- > 1.850 emplois en gestion de l'eau
- > 450 emplois en gestion des ressources et des déchets
- > 3.500 emplois en alimentation durable

Une évaluation en cours pour l'axe Construction Durable indique en outre que plus de 500 emplois ont déjà été créés à ce jour grâce à l'Alliance Emploi-Environnement.

Ce sont en tout 250 acteurs qui mettent en œuvre près de 200 actions de l'Alliance Emploi-Environnement :

- > Construction : 64 actions dont 15 clôturées
- > Eau : 35 actions dont 5 clôturées
- > Ressources & Déchets : 43 dont 1 clôturée
- > Alimentation: 50 dont 1 clôturée

Ces actions mettent en synergie une main d'œuvre qualifiée, des expertises techniques, des opérateurs de formations, du financement, du partage d'expériences, des groupes d'entreprises...



Axe Construction Durable

Réalisations & résultats

Le processus

- > 2010 : année de lancement
- > 3 années de mise en œuvre
- > 50 signataires publics et privés (signature officielle le 25 février 2011),
- > 130 organismes impliqués dans le processus (52% publics et 48% privés)
- > 8 ateliers se sont réunis chacun en moyenne 4 fois par an
- > 64 actions, dont 15 terminées et 49 en cours et 10 nouvelles actions en projet

Les grandes réalisations

- > 12.200 m² de centres de formation en Construction Durable
- > 184.000 heures de formation données de 2011 à 2013

Les effets sur les publics-cibles

- > 1.800 entreprises (dont certaines en économie sociale) ou indépendants sensibilisés, accompagnés, soutenus ou impliqués dans la transition vers la Construction Durable
- > 15 opérateurs de formation engagés
- > 26 établissements scolaires parties prenantes d'au moins une action de l'Alliance, soit la quasi-totalité des

- établissements bruxellois concernés
- > 155 professeurs de l'enseignement et formateurs formés ou impliqués dans des actions, soit plus de la moitié des enseignants et chefs d'ateliers des sections d'enseignement "construction"
- > 1.915 jeunes impliqués dans l'Alliance dont indirectement 1.600 jeunes au stade de la formation initiale initiés à la construction durable, soit environ la moitié des promotions d'élèves 2012-2013 et 2013-2014
- > 800 chercheurs d'emplois formés ou screenés
- > 100 donneurs d'ordre publics informés des nouvelles clauses environnementales et sociales à introduire dans les cahiers des charges
- > 59 laboratoires de recherche et 92 projets de recherche recensés dans le domaine de la construction durable. 12 projets de recherche soutenus dans le domaine de la rénovation durable.

Potentiel estimé d'emploi 4.300

AXE 1_CONSTRUCTION DURABLE **15** TERMINÉES



12.200 m² DE CENTRES DE FORMATION



1915 JEUNES IMPLIQUÉS - 155 PROFESSEURS / FORMATEURS



800 CHERCHEURS D'EMPLOIS FORMÉS OU SCREENÉS



1800 ENTREPRISES OU INDEPENDANTS SENSIBILISÉS OU SOUTENU

Axe Eau

Réalisations & résultats

Le processus

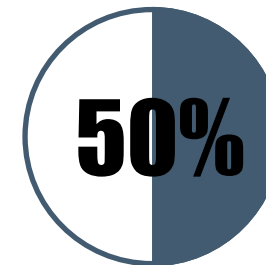
- > 2011 : année de lancement
- > 1,5 années de mise en œuvre
- > 21 signataires publics et privés (signature officielle le 22 novembre 2012),
- > 83 organismes impliqués dans le processus (59% publics et 41% privés)
- > 3 ateliers se sont réunis chacun en moyenne 4 fois par an
- > 35 actions, dont 5 clôturées et 30 en cours

Les effets sur les publics-cibles

- > 2275 démarches d'information ou de sensibilisation vers les entreprises
- > 360 entreprises qui ont participé aux activités de l'AEE-Eau
- > 145 entreprises bruxelloises identifiées pour le maillage bleu +, 122 pour

- le maillage gris
- > 29 marchés sur 58 passés par des opérateurs de l'eau ont été remportés par des sociétés bruxelloises
- > 10 communes activement impliquées dans la simplification des démarches pour la planification des chantiers
- > 14 inspections de chantier d'égouttage par rapport aux règles relatives au détachement et à l'occupation des travailleurs en Belgique
- > une dizaine de bâtiments « exemplaires dans l'utilisation rationnelle de l'eau » inventoriés
- > 3 universités et 28 centres de recherches impliqués dans la thématique « eau »
- > un portail web sur la veille technologique pour les entreprises

AXE 2_EAU 5 TERMINÉES



DES MARCHÉS PASSÉS PAR DES OPERATEURS DE L'EAU ONT ÉTÉ REMPORTÉS PAR DES SOCIÉTÉS BRUXELLOISES



3 UNIVERSITÉS - 28 CENTRES DE RECHERCHE IMPLIQUÉS



360 ENTREPRISES ONT PARTICIPÉ AUX ACTIVITÉS



145 ENTREPRISES IDENTIFIÉES POUR LE MAILLAGE BLEU / 122 POUR LE MAILLAGE GRIS

Axe gestion des ressources & déchets

Données

Le processus

- > 2012 : année de lancement (signature officielle le 3 octobre 2013)
- > 6 mois de mise en œuvre
- > 73 organismes impliqués dans le processus (48% publics et 52% privés)
- > 3 ateliers se sont réunis chacun 3 fois en 2013 et déjà 1 fois en 2014
- > 43 actions, dont 31 sont en cours.

AXE 3_RESSOURCES & DECHETS



31 EN COURS

3 ATELIERS

6 MOIS DE MISE EN OEUVRE

Potentiel estimé d'emploi 450



48% PUBLICS ET 52% PRIVÉS

Axe Alimentation Durable

Données

Le processus

- > 2013 : année de lancement (signature officielle le 10 décembre 2013)
- > 6 mois de mise en œuvre
- > 12 organismes impliqués dans le processus (37,5% publics et 62,5% privés)
- > 3 ateliers se sont réunis chacun 3 fois en 2013 et déjà 1 fois en 2014
- > 50 actions, dont 39 sont en cours

AXE 4_ALIMENTATION DURABLE

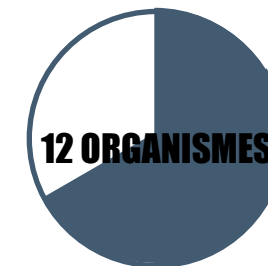


39 EN COURS

3 ATELIERS

6 MOIS DE MISE EN OEUVRE

Potentiel estimé d'emploi 3.500



37,5% PUBLICS ET 62,5% PRIVÉS

V.

Messages clés...

... des pouvoirs publics

Concrètement, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale souhaite :

- > de manière générale, la **mise en capacité** des indépendants, petites et moyennes entreprises bruxelloises à **décrocher de nouveaux marchés** dans le but de **créer de l'emploi local** pour les demandeurs d'emplois bruxellois
- > voir les **entrepreneurs bruxellois de la construction s'orienter vers plus de durabilité** afin de rencontrer les exigences en matière de performance énergétique des bâtiments, source de développement économique
- > une **diminution drastique de la consommation énergétique** des bâtiments et une augmentation substantielle de l'**utilisation de matériaux sains**
- > voir se développer **une offre de construction durable de qualité et abordable** pour tous les Bruxellois
- > que les **importants investissements publics** dans la rénovation du réseau d'égouttage bruxellois **profitent avant tout au secteur économique bruxellois**
- > un réseau d'égouttage et de canalisation irréprochable ainsi qu'une **gestion innovante de l'eau** en diminuant au maximum l'imperméabilisation de la ville
- > le **développement d'une économie circulaire** qui repose sur la réutilisation, la réparation et le recyclage des produits
- > le développement d'une **agriculture urbaine diversifiée** et de qualité
- > voir se développer un **système alimentaire durable** où des aliments de qualité soient **accessibles à tous**

... des partenaires sociaux

Le Conseil Economique de la Région de Bruxelles-Capitale

Dans son avis du 21 novembre 2013, le Conseil salue la volonté manifeste de concertation dans ce dossier (le CESRBC a rendu des avis les 16 décembre 2010 (A-2010-045-CES), 18 octobre 2012 (A-2012-051-CES), 19 septembre 2013 (A-2013-038-CES) et 17 octobre 2013 (A-2013-063-CES)) et soutient les objectifs qui sont fixés. Le Conseil salue le fait que des estimations ex ante en matière de création d'emplois potentiels aient été réalisées par le Cabinet de la Ministre Huytebroeck.

Le Conseil salue la volonté de concertation des acteurs de l'Alliance Emploi-Environnement (AEE) selon la logique « bottom-up ». Il souligne que cette méthodologie, demandant une large implication des partenaires sociaux, a eu plusieurs effets positifs (rencontres et discussions entre acteurs, fiches-actions proposées directement par les acteurs,...). Le Conseil se réjouit que la dynamique de l'AEE aboutisse à des propositions d'actions concrètes et mises en œuvre dans un délai très court. L'élaboration et la mise en œuvre de l'AEE fut également une opportunité pour développer les

coopérations existantes entre les cabinets des Ministres et Secrétaires d'Etat de la Région. Le Conseil salue particulièrement ces partages de connaissances et ces mises en commun de moyens. Il suggère que de telles coopérations soient également développées dans d'autres matières (par ex. en matière de mobilité). Le Conseil regrette [cependant] que la question de la lutte contre la concurrence déloyale n'ait pas encore été abordée par l'AEE. Le Conseil salue la réelle volonté d'évaluation de la réalisation des fiches-actions d'une part et de la dynamique de l'AEE dans son ensemble d'autre part. Le développement d'outils d'évaluation est [en outre] impératif. Cela permettra une évaluation objective et plus globale des résultats de l'AEE.

Prochaine législature : Le Conseil exprime son souhait de voir la dynamique « bottom-up » appliquée dans le cadre de l'AEE perdurer lors de la prochaine législature. Le Conseil suggère d'accorder une attention particulière à deux aspects transversaux déjà abordés dans le cadre de l'AEE. A savoir, le soutien à l'augmentation de l'offre en matière d'enseignement et de formation ainsi que le soutien à la création ou au maintien d'emplois locaux (notamment au moyen des critères définis dans les marchés publics).

Partenaires sociaux impliqués dans le pilotage de l'axe Construction Durable

Le comité de suivi de l'axe « construction durable » souligne unanimement l'intérêt de la démarche et exprime son souhait de voir se poursuivre et se renforcer la dynamique initiée.

Trois grands apports ont été identifiés par les membres du comité de suivi.

Premièrement, la démarche a permis la rencontre d'acteurs variés et a débouché sur une véritable dynamique collective qui s'est concrétisée par le développement et le renforcement de collaborations et de partenariats entre les différents types d'acteurs. Cette dynamique se traduit ainsi par le rassemblement des forces d'acteurs publics et privés intervenant sur de multiples compétences afin de relever un défi commun et ambitieux : l'accompagnement du secteur en vue de répondre aux demandes croissantes d'amélioration des performances énergétiques et de la limitation de l'impact environnemental des bâtiments.

Deuxièmement, l'approche bottom up a permis d'orienter les moyens publics vers les réponses aux besoins des entreprises et des travailleurs du secteur. Les actions engagées sont pragmatiques et cherchent à satisfaire des besoins exprimés par les acteurs de terrain.

Troisièmement, la méthode d'animation a permis de responsabiliser les acteurs impliqués sur la mise en œuvre des actions. En effet, l'organisation régulière d'ateliers de suivi et de rencontres des acteurs favorise l'efficacité et la pertinence des actions ainsi qu'une bonne information des acteurs quant à l'évolution des actions.

Le comité de suivi souligne la nécessité de poursuivre la dynamique de transition initiée afin de permettre des résultats et des effets structurels sur le secteur. Le comité de suivi souhaite également voir se renforcer les actions visant plus spécifiquement le développement de l'activité économique et de l'emploi bruxellois. Il rappelle aussi l'importance de toucher les petites entreprises via des actions proactives et adaptées à leurs spécificités.

Par ailleurs, le comité de suivi estime nécessaire d'améliorer la méthode participative afin de rendre plus accessible la démarche à tous les acteurs. Cela implique notamment de prévoir un accompagnement particulier des petites structures et de veiller à maintenir un équilibre entre les acteurs. Le comité de suivi souligne également l'importance de concentrer des moyens sur les outils publics existants, quitte à les développer ou les réorienter en fonction des priorités. Enfin, le comité souhaite renforcer la coordination et la cohérence des actions de l'Alliance avec les autres politiques régionales.

Partenaires sociaux impliqués dans le pilotage de l'axe eau

Le comité de suivi salue l'innovation de la démarche participative « bottom-up » (où le temps de la réflexion est nécessaire) et se réjouit que celle-ci ait pu être assurée dans un secteur où l'innovation et la diversité des acteurs sont des éléments-clés. Le comité de suivi souligne l'intérêt d'une approche qui prend en compte le cycle naturel de l'eau et la nécessité d'interactions structurées entre des travaux du Maillage Gris et du Maillage Bleu+.

L'année et demi de mise en œuvre confirme le potentiel d'emploi, l'importance des marchés dans le secteur et l'intérêt marqué de l'ensemble des acteurs pour le développement de ce secteur. C'est pourquoi le comité de suivi estime qu'il convient de continuer à sensibiliser et accompagner les entreprises afin de lever les freins à l'accès au marché de l'eau.

Le comité de suivi recommande également d'apporter une attention particulière à la formation et à l'enseignement pour permettre aux bruxelloises et aux bruxellois d'acquérir les compétences suffisantes pour bénéficier des emplois qui vont être créés dans ces nouveaux marchés.



Partenaires sociaux impliqués dans le pilotage de l'axe ressources & déchets

Le Comité de suivi apprécie la plus-value liée au processus développé, et perçoit des avancées potentielles sur 4 flux : déchets de construction et de déconstruction, déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants et bio-déchets. Le comité de suivi insiste sur la cohérence à fournir entre les différentes actions par flux et propose que cette analyse soit renforcée et coordonnée dans le but de mieux prioriser les actions.

Le Comité de suivi s'interroge sur les modalités à mettre en œuvre pour que l'ensemble des acteurs du secteur (particulièrement les entités publiques) s'impliquent d'avantage dans le processus.

Le Comité de suivi acte le fait qu'il s'agit d'un processus itératif. Le temps imparti est actuellement insuffisant pour laisser le processus se déployer. Le comité de suivi souhaite par conséquent voir l'initiative se pérenniser ou au moins être prolongée, de façon à permettre la participation de tous, et créer de nouvelles opportunités de compléter la stratégie par de nouvelles actions. A ce titre, des interactions plus structurelles entre les différents axes devraient être mises en place également dans les développements futurs.

Partenaires sociaux impliqués dans le pilotage de l'axe alimentation durable

Le Comité de Suivi confirme l'intérêt du secteur pour la transition vers plus de durabilité dans l'offre alimentaire. Ceci se manifeste par une mobilisation importante de celui-ci lors de la phase d'élaboration et l'adhésion des acteurs au processus. En signant la Charte, les acteurs ont marqué leur accord avec le processus et avec les objectifs poursuivis. La majorité des 50 actions identifiées ont été lancées. Le comité de suivi regrette que certaines actions concernant les marchés publics et les invendus alimentaires aient pris du retard.

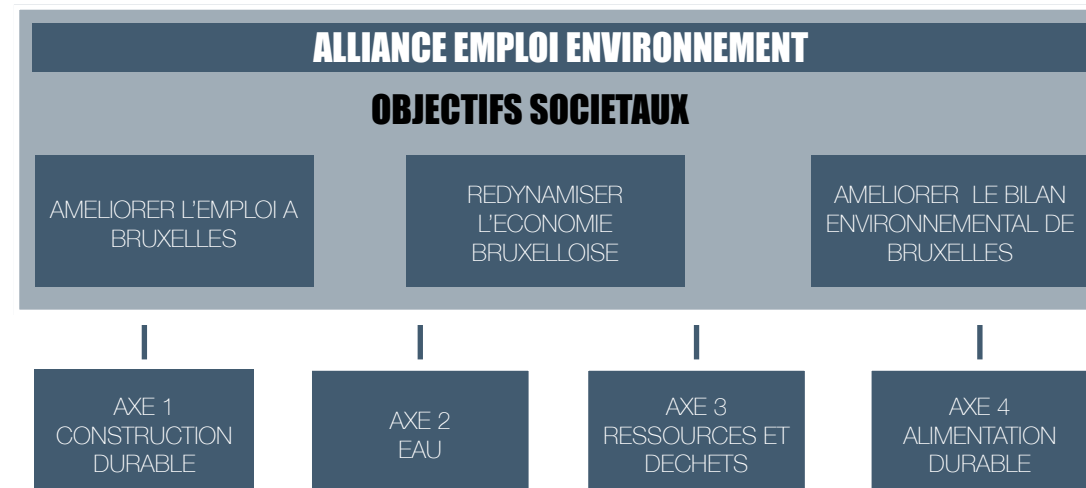
Le comité de suivi trouve qu'il est prématuré de se prononcer sur les résultats au regard d'un processus émergent dont les effets sont attendus sur le long terme. C'est pourquoi le comité de suivi souhaite la poursuite du processus entamé, au moins sur une période qui permette aux actions de produire leurs effets. Le comité de suivi veillera à ce que l'impact sur l'emploi soit bien identifié, en distinguant ce qui relève de l'adaptation à la demande et ce qui relève de la création de nouveaux emplois et de nouvelles activités. Le Comité de Suivi souhaite également l'implication d'autres acteurs importants tels que les acteurs de l'enseignement. Leur implication permettra d'intégrer de façon durable les nouveaux référentiels et permettra aux entreprises de trouver les compétences recherchées parmi les nouvelles générations de travailleurs bruxellois. De même, il faudrait renforcer la participation des acteurs entrepreneuriaux.

VI.

Objectifs stratégiques

Les objectifs sociétaux et stratégiques

Les objectifs sociétaux de l'Alliance Emploi-Environnement sont déclinés en objectifs généraux et en objectifs stratégiques par axe sectoriel.



Les objectifs généraux par axe

Il s'agit d'une appropriation selon chaque axe des objectifs sociétaux. Chaque axe décline donc son objectif environnemental de façon particulière en fonction des nécessités de transition qui lui sont spécifiques. Cette transition génère à la fois des activités et des emplois sectoriels. Les objectifs généraux par axe sont décrits dans les graphes ci-dessous.

Les objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques répondent au besoin de mettre en cohérence la vision générale et le plan d'actions. Ils sont basés sur les leviers et défis du secteur pour opérer sa transition et auxquels répond le plan d'actions. Chaque action est ainsi reliée à un objectif stratégique de façon directe et à plusieurs de façon indirecte.

Les objectifs stratégiques permettent de suivre la stratégie et sa mise en œuvre en analysant la cohérence entre les actions mais également, de renforcer celle-ci en identifiant des nouvelles actions en fonction de besoins non couverts par le plan d'actions en court de mise en œuvre.

Objectifs généraux et stratégiques de l'axe Construction Durable

AXE 1 CONSTRUCTION DURABLE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOI BRUXELLOIS DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DURABLE

RENFORCER LA PRÉSENCE DES ENTREPRISES BRUXELLOISES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DURABLE

SOUTENIR LA TRANSITION DU BÂTI BRUXELLOIS VERS PLUS DE DURABILITÉ

MAÎTRISER

FORMER SES TRAVAILLEURS

VENDRE

HONORER SES COMMANDES

SE FAIRE RECONNAÎTRE DU MARCHÉ

SE DÉVELOPPER

INVESTIR

RECRECITER

Objectifs généraux et stratégiques de l'axe Eau

AXE 2 EAU

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOI BRUXELLOIS DANS LES ENTREPRISES QUI ONT SOUMISSIONNÉ AUX MARCHÉS DE L'EAU

RENFORCER LA PRÉSENCE DES ENTREPRISES BRUXELLOISES DANS LE SECTEUR DE L'EAU

RESTAURER LES FONCTIONNALITÉS DU CYCLE DE L'EAU À BRUXELLES

CARACTÉRISER ET DIMENSIONNER LES MARCHÉS

SENSIBILISER LES MAÎTRES D'OEUVRE ET LES MAÎTRES D'OUVRAGE

SUSCITER ET DIFFUSER LES TECHNIQUES ET PRATIQUES INNOVANTES

METTRE EN CAPACITÉ LES ENTREPRISES

AIDER LES ENTREPRISES À RECRUTER DE LA MAIN D'OEUVRE ADÉQUATE

SUSCITER DES VOCATIONS ET FORMER DES TRAVAILLEURS

Objectifs généraux et stratégiques de l'axe Ressources & déchets

AXE 3 RESSOURCES & DÉCHETS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOI BRUXELLOIS DANS LES ENTREPRISES DE GESTION DES RESSOURCES ET DÉCHETS

RENFORCER LA PRÉSENCE DES ENTREPRISES BRUXELLOISE DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES ET DÉCHETS

PARVENIR À UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES, NOTAMMENT VIA L'INTENSIFICATION DE L'USAGE DE RESSOURCES SECONDAIRES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MIEUX CONNAÎTRE LE MÉTABOLISME URBAIN ET LES FLUX DE MATIÈRE (ÉTUDES ET DONNÉES)

SOUTENIR LA MISE EN PLACE OU LA STRUCTURATION DE (NOUVELLES) FILIÈRES, NOTAMMENT EN RÉEMPLOI

DÉVELOPPER L'OFFRE EN RESSOURCES SECONDAIRES (AMÉLIORATION DES COLLECTES DE DÉCHETS)

SOUTENIR L'INNOVATION STRATÉGIQUE ET TECHNOLOGIQUE (RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS PILOTES)

DÉVELOPPER UN CONTEXTE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS (MESURES DE SOUTIEN, NOTAMMENT RÉGLEMENTAIRE,

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (FORMATION)

Objectifs généraux et stratégiques de l'axe Alimentation Durable

AXE 4 ALIMENTATION DURABLE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOI BRUXELLOIS DANS L'ENSEMBLE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

RELOCALISER EN RBC LES ENTREPRISES ACTIVES DANS L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DES VALEURS DE L'ALIMENTATION

REDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX NÉFASTES ET DONNER ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

CONNAÎTRE, PLANIFIER ET MONITORER LE SA

STIMULER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

RENFORCER ET STRUCTURER LES FILIÈRES EN RBC

SOUTENIR LA CRÉATION D'ENTREPRISES AD ET LA TRANSITION

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET FAVORISER L'INSERTION

VII.

Perspectives pour l'avenir

Axe Construction Durable

Deux nouveaux focus

Pour répondre au « standard passif » dès 2015, le 1er focus est l'isolation et l'étanchéité à l'air. Aujourd'hui, même si ces matières sont toujours de la plus grande importance, la majorité des difficultés rencontrées sur chantier se situent au niveau des techniques telles que le chauffage, la ventilation et les systèmes d'énergie renouvelable. Le secteur peine à concevoir correctement les installations, à mettre en œuvre une bonne installation avec une régulation efficace, facile d'utilisation et d'entretien pour le maître de l'ouvrage.

En outre, les entreprises bruxelloises ont assez peu d'expérience dans la mise en œuvre de structure en bois. Avec l'arrivée du « standard passif » en 2015, la donne va changer car la structure en bois est un système constructif qui répond bien aux caractéristiques des constructions passives. Ce marché de l'ossature bois va se développer et les entreprises bruxelloises, qui auront les compétences, remporteront de nouveaux marchés.

En conséquence, de nouvelles actions doivent être mises en place dans le cadre de ce secteur pour préparer les entreprises dans ces deux domaines que sont les techniques spéciales et le bois. Il s'agit d'une réelle opportunité pour les entreprises qui seront prêtes de remporter des marchés. Ce nouveau focus « métiers » signifiera l'entrée en scène de nouveaux acteurs dans l'Alliance. Il est essentiel que les représentants de ces métiers s'engagent dans la dynamique pour y apporter toute leur expertise et leur soutien.

Public-cible : TPE - PME

De nombreuses entreprises ont bénéficié des actions de l'Alliance Emploi-Environnement - axe construction durable. Ces premières entreprises impactées sont celles qui avaient les ressources financières et humaines pour évoluer. En effet, les grandes entreprises se sont inscrites aux séminaires et aux formations, elles ont demandé les aides financières,...

Or, plus de 90% du secteur bruxellois de la construction sont des indépendants travaillant seuls ou de toutes petites entreprises qui emploient moins de 5 personnes. Ce sont ces petites entreprises qui réalisent les petits chantiers, souvent sans architecte et qui rencontrent le plus de difficultés à prendre le temps de s'informer, de se former, de se mettre en réseau, ... Le focus doit donc être mis sur ce public-cible particulier des TPE et PME.

Matériaux durables

L'importance d'accorder plus d'attention à l'impact des matériaux sur l'environnement et la santé des travailleurs et des occupants est indiscutable. Or, le secteur de la construction n'est guère outillé à faire les bons choix. En outre, l'entrepreneur doit aussi être rassuré sur ces nouveaux matériaux afin de limiter le risque du placement d'un nouveau matériau car il engage sa responsabilité lors de leur mise en œuvre.

L'Alliance doit aider les entreprises à opérer le choix judicieux d'un matériau durable. Un ensemble d'actions doit être élaboré pour que l'information sur les matériaux durables soit plus facilement accessible. Les fournisseurs de matériaux sont de nouveaux partenaires à faire entrer dans le processus.

Axe Eau

Les 2 maillages (gris et bleu+) sont deux facettes complémentaires de la gestion de la ressource eau pour atteindre une bonne qualité de l'eau elle-même, l'amélioration du cadre de vie et la gestion du risque d'inondation.

Maillage bleu+ : cours d'eau, étang et gestion plus durable des eaux

Le Maillage Bleu offre des perspectives d'emploi par son travail de gestion des cours d'eau, des étangs, et par la mise en valeur d'un patrimoine naturel et de loisir lié à l'eau. La Région de Bruxelles-Capitale doit encore opérer sa transition vers une gestion plus durable des eaux de pluie dont l'impact positif portera à la fois sur la gestion du risque d'inondation, la qualité du cadre de vie et la qualité de l'eau elle-même (nappes, cours d'eau, étangs...).

Un cadre réglementaire est indispensable à mettre en place, pour atteindre cet objectif. Il s'agira de mettre en œuvre des techniques innovantes et éprouvées tant dans l'espace public (dont les espaces verts et infrastructures vertes) qu'à l'échelle de la parcelle privée. Les travaux relèveront donc respectivement des marchés publics et de la sphère privée, avec des opportunités pour des entreprises aux tailles très diversifiées.

Ici aussi, il est évident que l'activation d'un levier positif pour l'environnement apportera

un développement économique et d'emploi. En effet, la réalisation d'infrastructures et leur entretien, incitées à l'échelle de la Région est créatrice d'emploi. Même s'il s'agit de substitution de techniques (chaussée perméable au lieu de chaussée asphaltée, par exemple), cela ouvre la perspective d'emplois localisés à Bruxelles, si le pool de chercheurs d'emploi est formé aux compétences nouvelles requises.

Maillage Gris : relocalisation et réutilisation des eaux usées

Le Maillage Gris offre également certaines perspectives de relocalisation de l'emploi en Région bruxelloise. Les chantiers et travaux sont en cours pour la rénovation du réseau d'égouttage et l'amélioration des techniques d'épuration et revalorisation des boues. Des perspectives de développement sont à l'étude dans la réutilisation d'eaux usées (re-use), le traitement et recyclage des sédiments, la récupération de chaleur. Si les conclusions démontrent une pertinence économique à investir dans ces activités, Bruxelles pourrait se positionner par une attitude innovante et créatrice d'emploi.

Utilisation rationnelle de l'eau

Enfin, l'utilisation rationnelle de l'eau qui implique de nombreux petits et moyens travaux dans le bâti et ses abords, peut offrir, suivant le soutien normatif ou incitatif donné, un potentiel d'emploi très encourageant.

Axe Ressources & déchets

Circularité des matières

Au-delà la circularité des déchets de construction et de démolition et d'équipement électriques et électroniques, il s'agit de concentrer nos actions sur d'autres flux de matériaux prometteurs comme les matières organiques, les encombrants, le textile, les équipements et mobiliers urbains liés aux activités de service. Dès lors, l'Alliance pourrait prévoir des plateformes d'échanges pour les spécialistes de ces matières afin de pouvoir fermer de plus en plus les 'cycles de matériaux'.

La collecte et l'accès au gisement

La collecte des déchets doit continuer à s'améliorer qualitativement pour un meilleur tri à la source et permettre la création d'emplois pour les chercheurs d'emploi peu qualifiés. En outre, l'accès au gisement pour tous dont l'économie sociale doit être accru.

Prévention et ressources secondaires

Pour continuer à réduire l'impact environnemental lié à l'utilisation des matériaux et créer de l'emploi par la même occasion, il ne suffit pas de se concentrer sur la phase "déchets" du cycle des

matériaux mais bien de penser « matières » dès le début du cycle. Dès lors, l'Alliance pourra ajouter les aspects suivants à sa palette actuelle d'activités :

- > donner plus d'attention à l'écoconception et la politique des achats publics verts ;
- > mutualiser les biens et services (aussi bien pour les entreprises que pour les ménages)
- > prolonger la durée de vie des biens (grâce, par exemple, à la promotion des biens de meilleure qualité, à la création de possibilités supplémentaires d'entretien et réparation, à la poursuite du développement du marché d'occasions)
- > remplacer la propriété par l'usage (développement des modèles commerciaux comme « Cambio »)
- > introduire le secteur de la distribution dans la collecte des matériaux (reverse logistics) afin d'augmenter fortement le potentiel de réutilisation et de recyclage.

Transversalité

Toutes ces nouvelles activités dépassent la phase "déchets". L'axe "ressources – déchets" pourrait donc évoluer vers l'axe "économie circulaire" et se positionner de manière transversale par rapport aux autres axes de l'Alliance.

Axe Alimentation durable

Poursuivre la logique de circularité

Au-delà du soutien à des actions maillon par maillon, il s'agit d'apporter une attention particulière au développement de filières complètes: production/transformation/commercialisation. Pour cela, il faut par exemple soutenir les recherches et l'acquisition de connaissances notamment en matière d'agriculture urbaine.

Il s'agit aussi de poursuivre la logique de circularité déjà initiée notamment par les initiatives centrées sur la récupération et le compostage. Les freins à la valorisation des invendus alimentaires doivent être levés tant pour réduire l'empreinte environnementale alimentaire que pour assurer à tous un accès à l'alimentation ; les invendus alimentaires constituent aussi des ressources secondaires de nouvelles activités de production. Cette logique doit se poursuivre en soutenant l'articulation inter-axes, notamment Ressources et Déchets : ainsi, par exemple, des recherches doivent être menées pour que les déchets organiques puissent être valorisés sous forme de compost de qualité et de support pour l'agriculture urbaine.

Adapter l'offre à la demande en s'appuyant sur un plan transversal

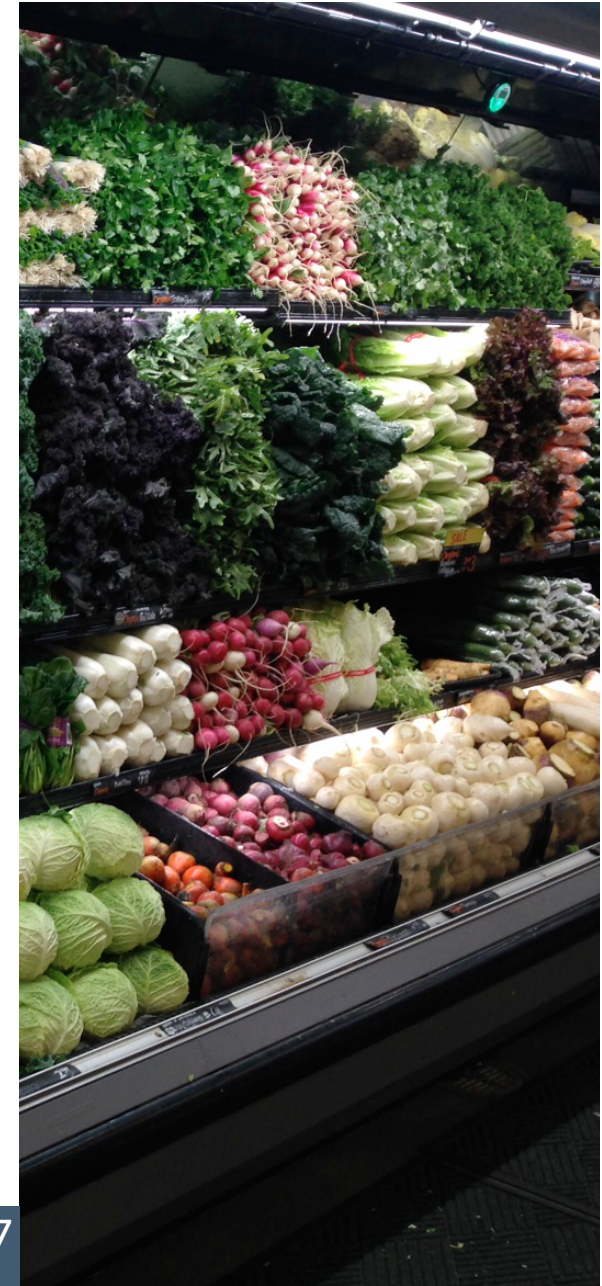
Les études qui ont été lancées pour mieux connaître l'offre et la demande en alimentation doivent permettre d'identifier certains besoins non couverts, les nœuds logistiques, ou encore les potentiels de production liés aux demandes identifiées. Un cadre cohérent sera alors défini par un plan transversal en alimentation durable afin d'articuler le travail réalisé sur la demande avec le travail effectué sur l'offre.

Articuler les différents niveaux de décisions en RBC ainsi qu'avec les autres entités

Il est nécessaire de développer des collaborations avec les autres niveaux de compétences (communes, fédéral) et les autres régions (par exemple, faciliter l'accès des produits de qualité différenciée des autres régions sur le marché régional et ce, en facilitant l'accès des travailleurs bruxellois aux emplois dans les secteurs de la production des autres régions). Ceci permettrait par exemple d'aboutir à un développement coordonné du Neerpede pour y développer un pôle interrégional agricole et de loisir.

Renforcer l'accès à l'alimentation de qualité pour tous

La poursuite du travail avec les associations de lutte contre la pauvreté et d'insertion pour assurer une alimentation de qualité accessible à tous est nécessaire. Il est primordial de veiller à l'amélioration de la qualité des aliments fournis via l'aide alimentaire et de soutenir le développement des épiceries sociales et des épiceries mixtes. Il faut également envisager de soutenir financièrement les repas durables fournis dans les écoles et considérer le développement d'outils réglementaires et normatifs : normes de qualité des repas fournis en cantine, facilitation du don alimentaire, reconnaissance (label/repère) des produits bruxellois de qualité différenciée et d'entreprises du secteur Horeca.



VIII.

Processus de co-construction des actions

Le temps de l'élaboration pour une mise en œuvre efficace et itérative

La méthodologie de l'Alliance Emploi-Environnement s'articule en deux temps :

- > une phase d'élaboration du plan d'actions
- > une phase de mise en œuvre des actions

La phase d'élaboration se déroule comme suit :

- > Une phase de préparation développe préalablement une analyse systémique du secteur et des acteurs en présence ainsi que du potentiel d'emplois liés à l'amélioration des performances environnementales à laquelle le secteur doit répondre
- > Des rencontres bilatérales sont ensuite organisées avec des acteurs phares du secteur, et ce afin de les informer sur l'Alliance, et d'identifier les points de convergence et/ou complémentaires aux premières analyses
- > Un travail d'identification avec le secteur privé des freins à la transition ou au développement du secteur est ensuite réalisé afin de pouvoir proposer des actions adaptées aux difficultés que pose la transition aux entreprises bruxelloises
- > Des propositions d'actions vont ensuite être formulées pour lever ces freins. Ce brainstorming s'élabore avec la participation des acteurs concernés par le changement: les fédérations

professionnelles privées, les centres de recherches universitaires et privés, les syndicats, les acteurs publics de l'environnement, de l'activation économique, de la recherche, de l'insertion, de la formation, de l'enseignement,...

- > Un travail progressif de validation des actions se poursuit, qui permet une sélection des actions les plus adéquates et la mise en forme d'une stratégie globale

Le suivi de la phase d'élaboration a été assuré par un Comité de pilotage politique co-présidé par la Ministre de l'Environnement et de l'Énergie, le Ministre de l'Emploi, de l'Économie et de la Recherche scientifique et le Ministre-Président.

La mise en œuvre de près de 200 actions co-construites

A l'issue de la phase d'élaboration, l'ensemble du plan d'actions ainsi que les modalités de mise en œuvre sont consignées dans un document synthétique présentée pour accord au gouvernement.

A l'issue de l'accord du gouvernement, l'ensemble des parties prenantes se réunit pour un moment de lancement symbolique de la phase de mise en œuvre. Chacun est invité à signer la charte de l'Alliance Emploi-Environnement,

où il s'engage ainsi non seulement quant à une action particulière, mais également à participer au processus collectif. Dès le lancement du plan d'actions, les opérateurs commencent à travailler à la mise en œuvre sous l'égide des Pilotes (voir infra).

L'originalité de la co-construction du plan d'actions et du processus évolutif

Par rapport à la démarche classique d'un programme de développement d'un secteur, (diagnostic, élaboration d'un plan, mise en œuvre d'un ou de plusieurs dispositifs selon les domaines considérés), le processus de l'Alliance Emploi-Environnement se veut intégré : c'est l'ensemble des besoins du secteur qui sont pris en considération, et font l'objet de réponses coordonnées par les différents opérateurs concernés.

L'approche est aussi entièrement participative, au sens où ce sont les opérateurs eux-mêmes qui se concertent entre eux et avec les représentants du secteur pour proposer des actions qu'ils conçoivent en vue de répondre au mieux aux besoins de compétitivité du secteur et de qualification des travailleurs et des chercheurs d'emploi concernés, et les mettent en œuvre dans un cadre transparent et concerté.

Cette démarche originale présente plusieurs avantages:

- > identification d'actions pertinentes et réalistes car en prise directe avec les

besoins des publics-cibles et la réalité du travail des opérateurs

- > mobilisation des opérateurs dès la conception et donc appropriation des actions avant même le lancement de la phase de mise en œuvre
- > enclenchement d'une dynamique de coopération entre opérateurs d'horizons différents, qui sera poursuivie durant la phase de mise en œuvre
- > articulation d'actions complémentaires et synergiques autour d'objectifs stratégiques.

Le processus de construction et d'intervention est itératif, se développant à la faveur de cycles du type « PCDA » (roue de Deming) : planification – action – suivi/évaluation – correction :

- > les opérateurs réfléchissent et se documentent sur les besoins des entreprises et les freins et leviers existants ; ils identifient un premier groupe d'actions pour répondre à ceux-ci
- > parallèlement à la mise en œuvre des premières actions identifiées, les ateliers continuent à se réunir pour mesurer l'avancement de celles-ci et travailler à l'amélioration des réponses aux besoins existants et à l'identification d'éventuels besoins insuffisamment satisfaits et de nouvelles opportunités de développement
- > régulièrement, de nouvelles actions, permettant de rencontrer des besoins apparus suite à la satisfaction des premiers, sont identifiées et mises en œuvre.

La dynamique de l'Alliance Emploi-Environnement doit être conçue davantage comme un processus évolutif qu'un plan stratégique: les actions proposées par les ateliers et acceptées par les acteurs concernés ne représentent qu'un premier ensemble de mesures à propos desquelles la réflexion était suffisamment avancée pour permettre une mise en œuvre immédiate. D'autres actions, évoquées lors des ateliers, demandent des analyses et débats complémentaires pour pouvoir faire l'objet de projets d'actions suffisamment stables et partagés. Ces actions seront mises en œuvre dès que leur maturité le permettra, et seront alors intégrées dans le texte de l'Accord lors de ses mises à jour annuelles successives.

Les règles et modes de fonctionnement concrets qui permettent la mise en œuvre et l'entretien de cette dynamique sont décrits ci-dessous.

Les ateliers, partenariat public/privé

Le suivi de la mise en œuvre des actions de l'Alliance Emploi-Environnement, de même que l'élaboration du plan d'actions, sont réalisés par des ateliers. Ils sont soit centrés sur une catégorie particulière de besoins des acteurs, soit sur un aspect spécifiques du secteur.

Les partenaires se réunissent en ateliers thématiques en principe une fois par trimestre. Ces ateliers sont constitués d'opérateurs tant publics que privés et sont ouverts à tous les partenaires intéressés. Pour la phase de mise en

œuvre des 4 axes, la **liste des ateliers** est la suivante :

Axe Construction Durable

De 8 ateliers en 2010 à 7 jusqu'en 2013, l'axe Construction Durable compte - depuis 2014 – 5 ateliers regroupant les thématiques suivantes :

- > L'enseignement en construction
- > La formation
- > L'insertion dans le secteur de la construction durable
- > La R&I, l'excellence (certification, label, charte, etc.) et les références techniques sur les méthodes de mise en œuvre
- > Les outils de soutien aux entreprises et leur accès au financement

Axe Eau

- > Les outils de soutien aux entreprises et l'adéquation des marchés
- > La recherche, l'innovation et les références techniques sur les méthodes de mise en œuvre
- > L'insertion, la formation et l'enseignement

Axe Ressources & Déchets

- > Actions transversales
- > Déchets de construction et de déconstruction;
- > Déchets d'équipements électriques et électroniques, Encombrants et Bio-déchets

Axe Alimentation Durable

- > Production et projets intégrés
- > Outils de soutien aux entreprises
- > Enseignement, formation, insertion

Le rôle des ateliers

- > analyser les freins et les leviers à la conversion du secteur vers plus de durabilité
- > rechercher comment améliorer chacun des services rendus aux entreprises et aux travailleurs du secteur, aux demandeurs d'emploi et futurs travailleurs (élèves et étudiants), de façon à mieux lever ces freins et ainsi à faciliter la conversion du secteur vers plus de durabilité
- > rechercher comment soutenir cette amélioration des services en renforçant la cohérence, la lisibilité, l'efficacité et l'efficience de l'offre globale aux entreprises et aux travailleurs, demandeurs d'emploi et futurs travailleurs (élèves et étudiants) dans ce cadre, de piloter l'étude, la conception, la planification et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer directement les services rendus et/ou l'offre de services, notamment en travaillant sur la rationalisation de l'offre, la coordination, la coopération entre opérateurs, l'étendue et l'efficacité de leurs services
- > recueillir et d'analyser les informations nécessaires pour suivre l'avancement, les réalisations, l'efficience et l'efficacité des actions et, de façon générale, de l'adéquation de l'offre des opérateurs, ainsi que les progrès de celle-ci
- > proposer d'éventuelles réorientations des actions existantes
- > réfléchir à de nouvelles actions à proposer

suite à la mise en œuvre des actions précédentes, à l'évolution des besoins des entreprises ou à l'apparition de nouveaux freins

- > rechercher les articulations et renforcer les collaborations entre actions

Les pilotes des actions

Chaque action, même si elle relève d'une mise en œuvre collégiale, est placée sous la responsabilité d'un Pilote. Le Pilote est le responsable opérationnel de la mise en œuvre de l'action, sans nécessairement être pour autant le réalisateur de l'action.

Il est responsable de :

- > prendre l'initiative de mobiliser les partenaires impliqués dans l'action
- > donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre de celle-ci
- > faire rapport à l'Atelier et à la Coordination de l'avancement et des résultats de l'action dans le cadre du système de suivi

Une action peut relever de plusieurs Pilotes. Le Pilote s'entoure d'un groupe de travail chaque fois que nécessaire. Il peut s'appuyer sur la structure de coordination pour provoquer et organiser les réunions de ce groupe de travail.

Le comité de suivi composé des partenaires sociaux et des représentants des ministres porteurs

Le suivi de la mise en œuvre de l'Alliance Emploi-Environnement est assuré par un Comité de suivi mixte réunissant les organisations membres du Comité bruxellois de concertation économique et sociale, limité, en ce qui concerne les représentants du Gouvernement, aux ministres porteurs de l'Alliance et élargi, aux représentants sectoriel, en veillant au respect de l'équilibre entre les représentants des différentes composantes parmi les partenaires sociaux (employeurs, classes moyennes, non-marchand et organisations syndicales).

Concrètement, il se compose donc comme suit

Axe Construction Durable

- > 3 représentants du Gouvernement porteurs de l'Alliance, à savoir de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Rénovation urbaine, coordinateur de l'Alliance Emploi-Environnement – 1er axe, Construction durable, de la Ministre de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche scientifique ainsi que du Ministre-Président
- > 6 représentants des partenaires sociaux (BECI-UEB, Chambre des classes

moyennes, CBENM, FGTB, CSC, CGSLB)

- > 3 représentants de la Confédération Construction Bruxelles-Capitale
- > 3 représentants syndicaux du secteur de la construction.

Axe Eau

- > 3 représentants du Gouvernement porteurs de l'Alliance, à savoir de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Rénovation urbaine, coordinateur de l'Alliance Emploi-Environnement deuxième axe eau, du Ministre de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche scientifique ainsi que du Ministre-Président ;
- > 6 représentants des partenaires sociaux (BECI - UEB, Chambre des classes moyennes, CBENM, FGTB, CSC, CGSLB)
- > 3 représentants de la Confédération Construction Bruxelles-Capitale ;
- > 3 représentants syndicaux du secteur de l'eau.

Axe Ressources & Déchets

- > 4 représentants des Ministres porteurs de l'axe 3, à savoir de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Rénovation urbaine, coordinateur, de la Ministre de l'Économie et de l'Emploi, du Ministre-Président ainsi que du secrétaire d'Etat en charge de la collecte et du traitement des déchets et de la Propreté Publique;
- > 6 représentants des partenaires

sociaux (BECI – UEB, Chambre des classes moyennes, CBENM, FGTB, CSC, CGSLB)

- > 3 représentants du secteur Ressources & Déchets répartis comme suit : Fédération des Entreprises de Gestion de l'Environnement (FEGE) , Confédération belge de la Récupération (COBEREC) et la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources (RESSOURCES),
- > 3 représentants syndicaux des secteurs concernés

Axe Alimentation Durable

- > 3 représentants du Gouvernement porteurs de l'Alliance, à savoir de la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Rénovation urbaine, coordinateur de l'Alliance Emploi-Environnement 4ème axe Alimentation Durable, de la Ministre de l'Economie, de l'Emploi et de l'agriculture, ainsi que du Ministre-Président
- > 1 représentant de Bruxelles Environnement
- > 2 coordinateurs du New Deal
- > 6 représentants des partenaires sociaux (BECI - UEB, Chambre des classes moyennes, CBENM, FGTB, CSC, CGSLB)
- > 3 représentants des Fédérations soit la Fédération de l'Industrie Alimentaire FEVIA, HORECA-Bruxelles et le Réseau des Acteurs Bruxellois pour l'Alimentation Durable- RABAD
- > 3 représentants syndicaux du secteur

Le Comité de suivi de chaque axe est constitué des membres décrits ci-dessus. Il peut cependant inviter, pour les besoins du suivi et à titre d'experts, des représentants des domaines des ateliers, tels que notamment les aides économiques, la recherche, l'enseignement, etc.

Le Comité de suivi est présidé par la/le représentant(e) de la Ministre ayant l'Environnement dans ses attributions, et se réunit tous les 4 mois, après les ateliers. Il peut cependant être saisi à tout moment et intervenir en vue de régler un blocage ou pour se prononcer sur les problématiques transversales non directement prises en charge par un atelier.

Le rôle du comité de suivi

- > assurer le respect, en cours de mise en œuvre, de l'esprit, des objectifs et des règles et principes de fonctionnement de l'Alliance Emploi-Environnement
- > prendre acte des rapports de suivi produits par la Coordination ;
- > valider les propositions de réorientation ou de nouvelles actions formulées par les Ateliers
- > décider de lancer de nouvelles actions consécutives à la réalisation d'actions préliminaires, à une évolution constatée des besoins des entreprises ou à l'apparition de nouveaux freins
- > décider éventuellement de l'arrêt ou de la réorientation d'actions dont l'avancement est jugé insuffisant ou dont l'efficacité ne répond pas aux attentes;
- > intervenir pour clarifier ou rappeler les principes de fonctionnement de l'Accord entre les partenaires qui en ont besoin, et si nécessaire, pour trancher les

désaccords persistants entre partenaires, après éventuelle consultation des opérateurs impliqués dans les actions concernées

- > piloter, orienter et soutenir la structure de coordination
- > rendre compte annuellement au Gouvernement de l'avancement de la mise en œuvre de l'Accord par l'intermédiaire des cabinets porteurs.

La coordination

Le Gouvernement, via la Ministre de l'Environnement, désigne une structure de coordination.

Le rôle de la coordination :

- > organiser et préparer les réunions des Ateliers sur une base trimestrielle
- > fournir un support aux Pilotes dans la mise en œuvre de leur action et la résolution des problèmes rencontrés durant leur mise en œuvre
- > mettre en place un outil de suivi général et de le mettre à disposition des Pilotes, des Ateliers et du Comité de suivi
- > veiller à la cohérence des actions entre elles, en particulier des actions qui sont proposées et suivies par des Ateliers différents, et à la cohérence globale du plan d'actions
- > faire rapport au Comité de suivi sur le travail des Ateliers, sur l'avancement de la mise en œuvre et sur l'efficacité des actions

- > identifier les facteurs de nature à freiner la mise en œuvre des actions et/ou le bon fonctionnement de l'Alliance
- > prendre en charge la résolution des problèmes de type opérationnels, notamment en apportant son soutien aux pilotes qui en formulent la demande
- > identifier et de communiquer au Comité de suivi les problèmes stratégiques ou institutionnels qui nécessitent son intervention
- > établir un lien entre niveaux de pouvoir sur les actions concrètes qui l'exigent.

Une synthèse est présentée au Comité de suivi ainsi qu'au Gouvernement. Ceci est lié à la nécessité de tenir compte des initiatives menées, tant au niveau fédéral (emplois verts), qu'en Région wallonne et en Flandre, par souci de cohérence interrégionale.

IX.

Acteurs



250 ORGANISMES PARTICIPANTS



45 % D'ACTEURS PUBLICS



55 % D'ACTEURS PRIVÉS



80 ORGANISMES PILOTES

SECTEUR PUBLIC

Pilotes

ABP, ACTIRIS, Atrium, AVCB, Brusoc, Bruxelles Environnement, Bruxelles Formation, Cabinet Fremault, Cabinet Schyns, CFWB-Réseau d'enseignement, CIRIHA, Citydev.brussels, Ecobuild.brussels, Commune de Molenbeek Saint-jean, Conseil Zonal de l'Alternance, CPAS de Bruxelles, EFPME, Fonds de garantie, FWB Inspection générale de l'enseignement, Horeca Be Pro, Hydrobru, Impulse.brussels, Innoviris, Iris TL, Mission locale d'Etterbeek, Mission locale d'Ixelles, Port de Bruxelles, SBGE, Service Développement durable de la Commune de Nerpeede, SEGEC, SFMQ Service francophone des métiers et des qualifications, SPRB (Inspection régionale de l'emploi), SPRB Agriculture, ULB-Ecole Interfacultaire de Bio-ingénieurs, Vivaqua, VUB

Collaborants

Académie des Beaux-Arts, AFSCA, APAQ-W, BNCTO, Brussels Invest-Export, Cabinet Doukeridis, Cabinet Huytebroeck, Cabinet Madrane, Cabinet Vanhengel, Cabinet Vervoort, CCFEE, CECP, CEFA, Centre pour l'égalité des chances, Centre Urbain, CERBC, Ceria, CESRBC, CFWB - DGEO, CFWB-Centres PMS, CIFFUL, Classes du Patrimoine, COCOF, Commune d'Anderlecht, Commune de Watermael-Boitsfort, Commune de Woluwe Saint-Pierre, Contrôle des lois sociales du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (district de Bruxelles), Coordinateur CEFA, Coordinateur SFPME, CPAS d'Anderlecht, CPAS d'Uccle, CTA Chimie-Frans Fischer, CTA Energie verte et Renouvelable, ECAM, Eco Innovation, Epicerie du CPAS de Charleroi, FEBELFIN, Fonds d'équipements des bâtiments scolaires, Fonds du Logement, FUSL, GEL Molenbeek, IEPSCF, IFC, Inspection sociale du SPF Sécurité sociale (bureau de Bruxelles-Capitale), Institut E. Gryzon, Institut R. Lambion, Institut Redoute Peiffer, IPIEQ, Iris tech, Mission locale d'Anderlecht, Mission locale de Bruxelles, Mission locale de Forest, Mission locale de Molenbeek, Mission locale de Saint-Gilles, Mission locale de Saint-Josse, Mission locale de Schaerbeek, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Port Sud, RIB, Saint-Luc, SELOR, Service de contrôle de l'Office national de l'Emploi (bureau de Bruxelles), Services communaux espaces verts, SFPME, SLRB, SPRB-AATL, SPRB-AEE, SPRB-APL, SPRB-Bruxelles Mobilité, SPRB-SG-Relex, SRIB, UCL, ULB, ULB-Bru-Cités, ULB-Faculté d'Agronomie, ULB-IGEAT, Université de Gand, VDAB, VGC, VUB-Earth System Science

SECTEUR PRIVE

Pilotes

Agoria, Atelier Groot Eiland, BECI, Bruxelles Emergences, CCB-C, CDR Construction, CF2M, Coberec, Comeos, CPEONS, CREDAL, Croix Rouge, CRR, CSTC, Début des Haricots, Design Point, EGEB, FDSS, FEBRAP, FEGE, Ferme Nos Piliers, FEVA, FFC, Groupe One, Karikol, Mabru, MAD, Maison Verte et Bleue, RAB/BKO, Refresh ASBL, Rencontre des Continents, Repair Together ASBL, Ressources, Resto du cœur Laeken, Rotor, SAW-B, SGEC, Sodexo, Syntra Brussel, Tracé Brussel, UCM, Valorfrit, Viangro, Village Finance

Collaborants

Abattoirs, Alimentation 21, Amphora, APAM, ARIB, Banque Alimentaire, Bebat, Bellevue, Bioforum, Bioguide, Biosain, Boulot ASBL, Cactus, Carrefour Belgium, CASABLANCO, CCB-VLB, CEFIP/KEFIK, CEFL, Cefora, CEMEA, Cenforgil asbl, Centre d'Education Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs CEPPST, Centre de formation Bonnevie, Centre des entreprises et guichet d'économie locale St Gilles, CERAA, Certisys, CFPAS-IP, CGLSB, Coduco, COQUAL, COREN, CTIB, ECORES, Ecotop, Epicerie les Bon Villers, Epicerie Maison des familles, Essenscia, EVA, Exposant D, FBEV, Febelauto, FEBIO, FEBISP, Fédération des entrepreneurs généraux, Fédération Horeca, Fedustria, Felsi, Food Design, Food Fiction, Formelec, FTQP, Good Planet, Green Invest, Greenloop, Groep Intro, VZW regio Brussel, Groupe GIRAF, GTI, Habitat et Rénovation, Heureux Nouveau, I-Propeller, IEB, IFP, Indutec, Influences-végétales, Interfaces U/E, Le Chant des Cailles, Le Logement Molenbeekois, Les Compagnons du Devoir, Les Jeunes Jardiniers, Maison de la Rénovation urbaine, Maizerne, Nature & Progrès, PHP, PMC, PMP, Quest for quality (ASBL), Recupel, Réseau des GASAP, Retrieval, SDS, Serre-Outil, Simply Food, SITA, Snijsbootje, Syneco, TCO, Terre en vue, Travail et Vie, UFLED, UNIZO, UPSI, Verozo, VGI-FIV, Village Partenaire, VLACO, Worms

X.

Suivi de la mise en oeuvre

Deux outils de suivi spécifiques ont été élaborés

- des fiches de suivi des actions comprenant :

- > des indicateurs de mise en œuvre : codes de couleurs verte, orange et rouge portant sur l'avancement général, le budget, les ressources humaines et le planning (voir infra)
- > des indicateurs portant sur les réalisations des actions. Les indicateurs identifiés et compilés durant toute la durée de l'Alliance seront en outre disponibles pour une évaluation ex-post (voir rapport par axe).

- un tableau de bord de suivi comprenant

- > les indicateurs de résultats et d'impacts tels que la création d'emploi (avec un focus bruxellois), le développement du secteur et les retombées environnementales de l'Alliance Emploi-Environnement. Ces indicateurs sont définis et à recenser pour chaque axe mais pas encore complétés avec des valeurs réelles.

Le statut des indicateurs de mise en œuvre début 2014 est illustré ci-dessous pour les 4 axes sectoriels.

AXE 1 CONSTRUCTION DURABLE

Ateliers	N°	Actions	Pilote(s)	AVANCEMENT GENERAL	FINANCES	PLANNING	RESSOURCES
Enseignement	1	Créer une « semaine des métiers de la construction durable »	CDR Construction, CFWB-DGEO				
	2	Organiser des visites sur chantiers/usines/CTA's	CCB-C, FFC				
	3	Concours Passif Durable	CDR Construction				
	4	Adapter les référentiels de formation aux enjeux de la construction durable	SFMQ				
	5-1	Sensibiliser à la construction durable dans les écoles et centres de formation en alternance	Tracé Brussel				
	5-2	Sensibiliser à la construction durable dans les écoles et centres de formation en alternance	SEGEC				
	5-3	Sensibiliser à la construction durable dans les écoles et centres de formation en alternance	CPEONS				
	5-4	Sensibiliser à la construction durable dans les écoles et centres de formation en alternance	Réseau d'enseignement CFWB				
5-5	Sensibiliser à la construction durable dans les écoles et centres de formation en alternance	Conseil Zonal de l'Alternance					
Formation	6	Etablir une cartographie des acteurs de l'enseignement et la rendre plus visible	Cabinet Schyns				
	7bis	Déployer une stratégie de formation des professeurs	CDR Construction				
	8	Constituer un groupe de travail mixte pour réfléchir à la problématique du matériel dans les établissements scolaires et de formation	CSTC				
Formation	18	Créer un réseau des opérateurs de formation actifs dans le domaine de la construction durable	Bruxelles Formation, CDR Construction				
	19	Elaborer un module de formation "construction durable" pour demandeurs d'emploi	Bruxelles Formation, CDR Construction				
	20	Etablir une stratégie visant à augmenter le nombre de formateurs en construction durable et à établir la formation continue des formateurs en place	CDR Construction				
	21	Etoffer l'offre de formation à destination des indépendants, TPE et collaborateurs.	EFPME, Syntra Brussel				
	22	Elaborer un module de formation continue des professionnels "construction durable"	CDR Construction				
	23	Créer une plate-forme pour identifier les besoins en formation des entreprises et stimuler le recours à la formation par les entreprises	CCB-C, CDR Construction, FFC				
	44	Etablir un tableau de bord annuel du secteur de la construction (état du marché, de l'emploi, de la formation, de l'enseignement, des aides publiques...) à destination des acteurs impliqués dans le développement de la construction durable	CDR Construction				
	47	Stratégie et plan d'action secteur bois	CDR Construction				
Insertion	48	Stratégie et plan d'action techniques spéciales	CDR Construction				
	24-1	Favoriser la création d'entreprises en économie sociale actives dans la construction durable par des incitants financiers au démarrage - Impulsera	SAW-B				
	24-2	Favoriser la création d'entreprises en économie sociale actives dans la construction durable par des incitants financiers au démarrage - Bourses	Village Finance				
	24-3	Favoriser la création d'entreprises en économie sociale actives dans la construction durable par des incitants financiers au démarrage - Participation	Brusoc				
	25-2	Mobiliser l'Economie Sociale (ES) sur des niches porteuses d'emploi peu qualifié dans le secteur de la construction durable - Menuiserie	CDR Construction				
	26-1	Organiser l'amélioration de l'offre de services des entreprises d'économie sociale - Clauses sociales	SAW-B				
	26-2	Organiser l'amélioration de l'offre de services des entreprises d'économie sociale - Grappes	Ecobuild.brussels				
	45	BATICREA Entrepreneur des Quartiers - Quartier des Entrepreneurs	Bruxelles Emergences				

Ateliers	N°	Actions	Pilote(s)	AVANCEMENT GENERAL	FINANCES	PLANNING	RESSOURCES	
R&I, Excellence, Références techniques	9	Labelliser les métiers	CSTC					
	10	Analyser et supporter l'implémentation des systèmes de déclaration des performances environnementales des matériaux de construction (EPD)	Bruxelles Environnement					
	11	Disposer d'un outil d'utilisation des informations environnementales selon l'approche cycle de vie.	Bruxelles Environnement					
	35	Définir et mobiliser les outils permettant la recherche et l'innovation pour des projets de petite taille en temps et en coût	Cabinet Fremault, Innoviris					
	36	Constituer une Plateforme de recherche en Construction Durable	CSTC, Innoviris					
	37-1	Promouvoir la recherche et l'innovation sur la rénovation du bâti existant (Plateforme Brussels Retrofit XL)	CSTC					
	37-2	Promouvoir la recherche et l'innovation sur la rénovation du bâti existant (Cluster Greenov)	Ecobuild.brussels					
	38	Promouvoir la recherche et l'innovation en matière de matériaux pour la construction durable	CSTC					
	39	Introduire des clauses environnementales dans les Cahiers des charges de construction et de rénovation	Bruxelles Environnement					
	40	Elaborer des outils de guidance (check-list, devis-types et fiches techniques) pour les travaux les plus fréquents chez les particuliers (isolation, remplacement de chaudières et de chassés...)	Bruxelles Environnement					
	41	Développer des référentiels soutenant la prescription de techniques et matériaux plus respectueux de l'environnement	Bruxelles Environnement					
	42	Former et animer un comité d'innovation en construction durable	Bruxelles, CDR Construction					
	46	Soutien à l'innovation organisationnelle et stratégique	CCB-C					
	Outils de soutien et financement	13	Etudier et créer deux dispositifs destinés à faciliter l'accès des entreprises à la formation en Construction Durable : le « fonds d'impulsion » et les « aides à la formation en Construction Durable »	CCB-C				
		14	Créer un « paquet d'informations contrôlées » sur toutes les aides régionales à la construction durable	SPRB-AEE				
		16	Mettre en place un dispositif permanent d'information dans le domaine du crédit aux entreprises de Construction Durable	Impulse.brussels				
17		Faciliter l'accès au crédit des entreprises qui se lancent / sont actives dans la Construction Durable	Fonds de Garantie					
28		Mettre à disposition des professionnels les informations sur le domaine de la construction durable via un portail web unique	CSTC, CCB-C, Bruxelles Environnement					
29		Personnaliser et rendre plus accessible les services d'accompagnement d'entreprises d'ACTIRIS (SCE) en matière d'aides à l'emploi	Actiris, Impulse.brussels					
32		Constituer et accompagner des grappes (verticales et horizontales) d'entreprises aptes à répondre aux exigences de qualité environnementale du marché	Ecobuild.brussels, Impulse.brussels					
34		Constituer un chaîne de valeur complète d'entreprises aptes à répondre aux demandes du marché bruxellois	Ecobuild.brussels, Impulse.brussels					
Fiches terminées	49	Bourses entrepreneur durable - Favoriser la transition d'entreprises actives en construction vers la construction durable par l'octroi d'incitant financier	Village Finance, CCB-C					
	7	Organiser une table-ronde « lancement de la dynamique écoles et construction durable » pour l'ensemble des professeurs	CDR Construction					
	12	Renforcer l'exemplarité des pouvoirs publics en introduisant des exigences de performances environnementales vérifiables dans les marchés publics	Bruxelles Environnement					
	15	Renforcer et améliorer les aides régionales en faveur des entreprises déjà actives ou se lançant dans la construction durable	SPRB-AEE					
	25-1	Mobiliser l'Economie Sociale (ES) sur des niches porteuses d'emploi peu qualifié dans le secteur de la construction durable - URE	Tracé Brussel					
	25-3	Mobiliser l'Economie Sociale (ES) sur des niches porteuses d'emploi peu qualifié dans le secteur de la construction durable - Déconstruction	Bruxelles Environnement					
	27	Améliorer le matching entre l'offre et la demande du marché du travail dans le secteur de la construction durable	Actiris					
	27-1	Développement d'outils de sensibilisation et organisation de l'information aux métiers / formation / compétences de la construction	CCB-C					
	27-2	Analyse et optimisation des procédures d'ACTIRIS	Actiris					
	27-3	Optimiser la méthodologie des screenings	CDR Construction					
	27-4	Préparer la sortie des diplômés en construction	CDR Construction					
30	Promouvoir le cluster Ecobuild vers les particuliers	Ecobuild.brussels, Impulse.brussels						
31	Aider les entreprises à gérer leur croissance et leur transformation par la promotion des outils de soutien existants	Ecobuild.brussels, Impulse.brussels						
33	Diligenter une étude sur l'accès à des espaces (installation, stockage...) au sein de RBC pour les entreprises de la construction durable	Cabinet Fremault, Citydev.brussels						
43	Construire un glossaire commun (RBC-RW-CF)	Bruxelles Environnement						

AXE 2 EAU

Objectifs Stratégiques	N°	Actions	Pilote(s)	AVANCEMENT GENERAL	FINANCES	PLANNING	RESSOURCES
1	Caractériser et adapter les marchés	2	Caractérisation et adaptation des marchés publics du maillage gris	Vivaqua			
		3	Inventaire des éventuels nouveaux types d'entreprises liées à la voie d'eau dans les régions et pays voisins	Port de Bruxelles			
		4	Caractérisation et dimensionnement des marchés publics du maillage bleu+	Bruxelles Environnement			
		7	Simplification des démarches pour les entreprises pour la planification de leurs chantiers	AVCB - CCB-C			
2	Sensibiliser les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage	21	Elaborer des outils de guidance pour les travaux des particuliers	Bruxelles Environnement			
		35	Développement d'un réseau de prospection sur les nouveaux métiers et marchés de l'eau (Maillage bleu+)	Groupe One			
3	Suscitez et diffusez les techniques et pratiques innovantes	9	Réflexion sur un ou des sites démonstratifs et opérationnels	SDRB			
		12	Introduction de la thématique de l'eau dans Prospective Research For Brussels	Innoviris	pas de budget prévu		
		13	Introduction de la thématique de l'eau dans le Programme d'impulsion	Innoviris	pas de budget prévu		
		14	Amélioration de la veille technologique et de son utilisation par le secteur	CRR			
		15	Stimulation de la collaboration entre les universités et le secteur	Impulse.brussels			
4	Mettre en capacité les entreprises	22	Analyse du potentiel économique et en termes de création d'emplois des Nouvelles Rivières Urbaines (cas pratique dans le cadre d'un bassin versant pilote)	EGEB			
		23	Re-Use des eaux épurées	SBGE			
		5	Conscientisation des entreprises aux marchés publics dans le secteur de l'eau	BECI			
5	Aider les entreprises à recruter de la main d'œuvre adéquate	6	Animation économique du maillage bleu+	Impulse.brussels			
		11	Facilitation de l'accès des entreprises bruxelloises de la construction aux marchés de l'eau	CCB-C			
		16	Intégration de l'éco-innovation à destination des PME	Impulse.brussels			
		17	Stimulation de l'accès aux agréments et enregistrements	Impulse.brussels			
		8	Personnaliser et rendre plus accessible les services d'accompagnement d'Actiris (SGE) en matière d'aides à l'emploi	Actiris			
6	Suscitez des vocations et formez des travailleurs	24	Identification précise des tâches à effectuer et des compétences recherchées	Actiris	pas de budget prévu		
		25	Améliorer le matching entre l'offre et la demande du marché du travail dans le secteur de l'eau	Actiris			
		26	Engagement individuel et volontaire par les entreprises ou les organismes publics, en réservant l'offre chez Actiris	Actiris	pas de budget prévu		
		31	Contrôle des sous traitants sur les chantiers d'égoûtage	Inspection Régionale de l'Emploi			
		27	Organiser des modules de détermination et / ou de formation en lien avec le "secteur de l'eau"	Bruxelles Formation			
6	Fiches clôturées (activités suspendues)	28	Prise en compte de la problématique "Eau" dans la formation initiale par alternance	EFPM, CDR Construction			
		29	Mise à niveau des chercheurs d'emploi au SELOR Article 8	Actiris			
		32	Animation de la journée de l'eau avec un focus sur la Région de Bruxelles-Capitale pour encourager les vocations dans ce secteur	Aquabru (représenté par Vivaqua et Hydrobru)			
		33	Promotion, organisation de visites de chantiers de l'eau et étude sur les compétences recherchées par les entreprises de construction	CCB-C			
		34	Organisation d'une semaine de la construction durable avec visibilité de l'axe « eau »	CDR Construction			
		36	Analyse des profils recherchés par rapport aux programmes de formation existants	Inspection Générale de l'Enseignement	pas de budget prévu		
		18	Intégration des nouvelles normes par le secteur	Belgaqua			
6	Fiches terminées	19	Amélioration des connaissances de la gestion des eaux pluviales	Bruxelles Environnement			

AXE 3 RESSOURCES & DECHETS

Objectifs Stratégiques	N°	Actions	Pilote(s)	AVANCEMENT GENERAL	FINANCES	PLANNING	RESSOURCES
1	Mieux connaître le métabolisme urbain et les flux de matières (études et données)	1	Mise en place d'un Observatoire des Déchets à Bruxelles	Bruxelles Environnement - ABP - FEGE, COBEREC			
		12	Analyser les modes urbains liés à la gestion des déchets de déconstruction et démolition selective et au flux de chantiers dans leur contexte et identifier les actions pertinentes à adapter à la RBC	Bruxelles Environnement			
		15	L'écosystème industriel en Région de Bruxelles-Capitale	Bruxelles Environnement			
2	Soutenir la mise en place ou la structuration de (nouvelles) filières, notamment en réemploi	2	Explorer la création d'une "commission des déchets"	Bruxelles Environnement			
		18	Développer un accès aux gisements	Ressources			
		24	Développement de la filière de réutilisation et de recyclage des matériaux de construction	Bruxelles Environnement, Ressources			
		26	Analyse de la faisabilité du développement d'une plateforme de réemploi des matériaux employés par le secteur de l'industrie culturelle	RAB/BKO			
		29	Développer et stimuler la filière de collecte et traitement et de valorisation des biodéchets	ABP			
		30	Projet de « pôle de valorisation et de transformation éco-innovante de déchets de mobilier d'ameublement en menuiserie »	Commune de Molenbeek, Bruxelles Environnement			
		33	Travail de préparation à la mise en place éventuelle d'une filière de récolte, de stockage et de régénération des châssis en bois remplacés	CDR			
		36	Créer de l'emploi à Bruxelles en économie sociale dans le secteur du traitement des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	CF2M, SAW-B			
		37	MATIERES & MATERIAUX : Economie sociale, ou réemploi des objets au réemploi des matières (Matersublog)	DESIGN POINT			
		42	Filière de déconstruction Selective	CDR Construction; Iris TL			
3	Développer l'offre en ressources secondaires (amélioration des collectes de déchets)	13	Projets pilotes de gestion de déchets sur les chantiers de construction	Bruxelles Environnement, CSTC			
		21	Analyser les opportunités de mise en place d'un circuit de collecte et de tri en vue du recyclage flux verre plat et châssis	FEGE, Bruxelles Environnement			
		22	Organisation en économie sociale de filières locales de collecte des huiles végétales usagées issues des ménages	Groupe One			
		23	Augmenter l'accès au gisement des DEEE en vue du recyclage	Agoria			
4	Soutenir l'innovation stratégique et technologique (recherche et mise en œuvre de projets pilotes)	10	Analyse stratégique des déchets de construction et démolition du futur	Bruxelles Environnement, CSTC			
		16	Mettre en avant et stimuler la création de business model dans l'économie de la fonctionnalité	Bruxelles Environnement, TURAS, Groupe One			
		19	Etudier la faisabilité des stratégies de construction démontables pour éviter l'usage de matériaux et la production de déchets en construction	VUB			
		20	Mise en place d'un réseau d'innovation - Identification des besoins de recherche pour la réutilisation et le recyclage	Impulse.brussels			
		25	Appel à projets pour le lancement d'une structure de revente de matériaux de réemploi urbains	Bruxelles Environnement			
5	Développer un contexte favorable au développement des projets (mesures de soutien, notamment réglementaire, information ...)	28	Stimuler des initiatives innovante concernant la collecte selective collective pour les PME	Bruxelles Environnement			
		30	Etudier le recours à la voie d'eau pour l'évacuation des déchets lourds et l'installation d'activités économiques de traitement de ces déchets	Port de Bruxelles			
		3	Solliciter le fédéral sur la question de la TVA due sur les dons	COMEOCS			
		4	Renforcer la mise en application des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics	Bruxelles Environnement, SAW-B			
		6	Stimuler l'achat de produits de deuxième main et la cession de biens réutilisables à des entreprises d'économie sociale par les instances publiques	Bruxelles Environnement, Ressources			
		7	Stimuler l'utilisation de matériaux de réemploi et de recyclage dans les marchés publics de travaux	Bruxelles Environnement			
		8	Etudier et diffuser les standards de labellisation du matériel de réemploi	Ressources, Bruxelles Environnement			
6	Développer les compétences (formation)	9	Favoriser le tri des déchets sur chantier en facilitant les demandes d'occupation des voies publiques et mise en place d'un « fonds régional d'impulsion »	Bruxelles Environnement, AVCB, Bruxelles Environnement			
		11	Développer une procédure reproductible pour organiser le démantèlement et la revente des matériaux réutilisables avant démolition	Rotor			
		14	Inciter les services publics et les entreprises privées à mieux gérer leurs biodéchets	Bruxelles Environnement			
		38	Intégrer le réemploi dans les contrats de quartiers durables, les quartiers durables et les quartiers durables citoyens	Ressources			
		5	Conscientisation des entreprises aux marchés publics du secteur des déchets	BECI			
		17	Organiser des sessions d'information des entreprises en termes de prévention et d'obligations de gestion des déchets	UCM			
		27	Brussels Waste Network	BECI			
		31	Insérer dans l'enseignement supérieur la notion de design écologique	UCM			
6	Fiches clôturées (activités suspendues)	34	Créer des formations valoristes	Ressources			
		35	Création de repair cafés et développement d'un réseau de repair cafés	Repair Together ASBL			
		39	Projet pilote de gestion des déchets de construction dans les écoles et centre de formation	CDR			
		40	Intégrer au tri des déchets en centre de formation et sur chantier	Bruxelles Formation, CDR			
		43	Formation - Green logistics and reverse logistics	Bruxelles Formation			
6	Fiches clôturées (activités suspendues)	41	Développement d'un projet pilote sur l'organisation du tri des déchets dans les logements collectifs	Commune de Molenbeek			

AXE 4 ALIMENTATION DURABLE

Objets stratégiques	N°	Actions	Pilote(s)	AVANCEMENT GÉNÉRAL	FINANCES	PLANNING	RESSOURCES
1 Connaître planifier moniter le SA	1	Identifier les différents synergies possibles entre les différents projets potentiels et actuels en alimentation durable en RBC	Bruxelles Environnement, MRBC				
	2	Plan transversal alimentation durable	Bruxelles Environnement, MRBC				
	3	Mettre sur pied un cadastre de l'existant et du potentiel en matière de production intra et péri urbaine	Bruxelles Environnement, MRBC				
	14	Réaliser une étude sur l'offre et la distribution alimentaire	Bruxelles Environnement, MRBC				
	15	Réaliser une étude de la demande en alimentation – volet demande des particuliers	Bruxelles Environnement				
	16	Réaliser une étude sur la demande alimentaire des collectivités et horeca (y compris restaurant sociaux)	Bruxelles Environnement				
2 Stimuler la recherche et l'innovation	20	Appel à projet « Food Design urbain »	MAD				
	28	Building integrated greenhouse (BIG)	Bruxelles Environnement				
	39	Agriculture intra et péri-urbaine dans le secteur académique : Implication, groupes de travail pédaogiques, recherche-action et intégration dans le cursus universitaire	ULB				
3 Renforcer et structurer les filères en RBC	46	Création d'un programme de financement « Living Lab in Biosciences pour encourager et soutenir la recherche et le développement de l'alimentation durable en RBC	Innoviris				
	4	Organiser un Symposium sur l'Agriculture Urbaine	Bruxelles Environnement, MRBC				
	5	Comment une meilleure valorisation des déchets organiques peut-elle approvisionner l'agriculture urbaine en compost de qualité ?	Bruxelles Environnement				
	8	Centre de développement de l'alimentation durable (site Bellevue)	Commune de Molenbeek				
	10	Renforcement de l'ancrage et relocalisation de la transformation alimentaire à Bruxelles	FEVIA				
	12	Augmenter la diversité des produits à destination des "CASAP" par l'établissement d'une plate-forme logistique pour les produits fragiles et secs	GAASP				
	19	Mise en place d'une plateforme d'approvisionnement et de négociation pour les épicerie sociales (REPI-S)	FDSS, Croix rouge				
	21	Création d'un portail Alimentation durable	Bruxelles Environnement				
	32	Intégrer des critères de durabilité dans le programme "Fruits et légumes" à l'école	Bruxelles Environnement, MRBC				
	33	Analyser l'opportunité de la mise en place d'une centrale de marchés de produits alimentaires durables pour les administrations publiques	Bruxelles Environnement, MRBC				
4 Soutenir la création d'entreprises AD et la transition	34	Améliorer la connaissance et les outils en vue de faciliter la rédaction de Marchés publics durables auprès des organismes publics, écoles, structures de soin et maisons de repos	Bruxelles Environnement				
	38	Solution logistique pour producteurs locaux en circuit court (LOG4LOC (Logistics for Local))	Sodexo				
	11	Accroître l'offre de qualité différenciée à Mabru	Mabru				
	13	Commercialisation durable des produits locaux dans la grande distribution	Bruxelles Environnement, MRBC				
	18	Créer une structure de récupération, transformation et reconditionnement des invendus sur le site de Mabru en ESS	CPAS de Bruxelles Repto du Coeur de Laeken				
	22	Renées apprenant pour les entreprises du secteur alimentaire inscrites dans des processus de durabilité	BECI				
	23	Soutien aux créations de petites entreprises en alimentation durable basées sur des business models innovants	Groupe One				
	24	SOUTIEN FINANCIER	CREDAL				
	25	Soutien de l'agriculture urbaine à Bruxelles	Le Début des Haricots				
	26	Faciliter l'accès à l'information et la bonne application des règles de sécurité alimentaire pour les plus petits acteurs	GIRHA				
5 Développer les compétences et favoriser l'insertion	27	CONSERVIERIE SOCIALE : Espace-test de transformation durable	CREDAL				
	29	Stimuler les nouveaux acteurs de la distribution AD	Atrium				
	30	Sensibiliser les commerçants (alimentation et horeca) à l'AD et accompagnement adapté à l'intégration et la valorisation de l'AD dans leur offre	Atrium				
	31	Soutenir la distribution alimentaire sur les marchés	Atrium				
	34	Faciler un cadre référentiel progressif de durabilité pour certains secteurs en demande en terme d'alimentation	Bruxelles Environnement, Karikol				
	35	Tester le "respière" de durabilité cantine	Bruxelles Environnement				
	37	Programmes d'accompagnement vers une AD dans des secteurs en demande, tel que celui qui existe pour la restauration collective	Bruxelles Environnement				
	46	Tester et communiquer sur les façons de limiter le surcoût de la transition vers l'alimentation durable en restauration collective et HORECA	Bruxelles Environnement, Karikol				
	6	Développement de projets d'économie sociale dans le cadre du Pôle Alimentation Durable à Neoparis	Maison verte et bleue Neoparis				
	7	Jard Inspiration de la Ferme Nos Plifs	Ferme Nos plifs				
Fiches terminées	9	Créer un organisme d'économie sociale pour récupération des invendus et préparation des repas	Bruxelles Environnement Refresh				
	41	Module de base en AD	Horeca be pro				
	43	Intégrer les spécificités de l'AD dans les formations du réseau des classes moyennes à l'attention des employés et entreprises dans les métiers de bouche	EPFME				
	44	Module de base en alimentation durable (AD)	GIRHA				
	45	Mise en place de formations à l'attention du personnel enseignant	GIRHA				
	46	Amplifier les formations + Fédérer l'ensemble des formations en AU en vue de définir un programme commun	Missions locales Ixelles et Etterbeek				
	48	Etudier l'opportunité de lancer une formation pilote en entrepreneuriat en AU	EPFME				
	49	Encourager le recours au secteur du travail adapté pour la transformation et la fourniture de produits alimentaires durables en Région bruxelloise	FEBRAP				
	50	Séances d'informations et formation de base et d'orientation aux métiers en alimentation durable	Rencontre des Continents				
	51	Former les acteurs des associations de recolle des dons alimentaires (en Alimentation Durable) en vue de faciliter la récolte des dons	FDSS				
51	Formation d'éducateur formateur animateur en éducation à l'alimentation durable	Rencontre des Continents					
17	Organisation d'un workshop pour amélioration de la logistique pour récupérer/distribuer les invendus alimentaires	FDSS					



ALLIANCE EMPLOI ENVIRONNEMENT - AXE CONSTRUCTION DURABLE



ALLIANCE EMPLOI ENVIRONNEMENT - AXE EAU



ALLIANCE EMPLOI-ENVIRONNEMENT - AXE RESSOURCES ET DÉCHETS



ALLIANCE EMPLOI-ENVIRONNEMENT - AXE ALIMENTATION DURABLE



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE